Location : les obligations du professionnel de l'immobilier

PRÉSENTIEL SUR-MESURE INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Maîtriser l'actualité immobilière afin de mieux renseigner son client locataire et propriétaire.

Programme

Obligations en terme de location

Champ d'application de la loi du 6 juillet 1989
Le contrat de location nu et meublé (finalités juridiques et techniques, annexes obligatoires ...)
Obligations des parties en cours de bail (logement décent, dépôt de garantie, état des lieux d'entrée, travaux et charges, fixation et encadrement du loyer, des charges, révisions de loyers et charges...)
Évènements affectant le cours du bail (résiliation bailleur, locataire, état des lieux de sortie, restitution du dépôt de garantie, régularisation de fin de bail, ...)
Les spécificités de la location meublée et les dernières dispositions réglementaires en matière de meublé de courte durée
Les spécificités de la colocation
Se prémunir des impayés : de la procédure à l'amiable à la procédure judiciaire

Point sur l'actualité immobilière

Impacts du prélèvement à la source sur les revenus fonciers :
De quoi s'agit-il ?
Les revenus concernés par le prélèvement
Quand et comment va-t-on prélever l'impôt ?
L'impact du prélèvement sur les revenus fonciers et les déficits fonciers
Période de transition 2018/2020 : Le sort de la déductibilité des charges et travaux ainsi que le traitement des provisions pour charges pour les biens en copropriété
Le CIMR
Les locations meublées et le prélèvement à la source
Le PAS et la location meublée
La régularisation et le paiement de l'impôt

L'IFI : L'impôt sur la fortune immobilière
Fonctionnement
Spécificités

Grandes lignes de la loi ELAN
« Répondre aux besoins de chacun et favoriser la mixité sociale » - bail de mobilité
« Construire plus, mieux et moins cher »
Réécriture du livre 1 du Code de la Construction, notamment pour valoriser l'innovation et le permis de faire

Déontologie pour les professionnels de l'immobilier - Généralités

Rappel des principales mesures du Décret du 28 août 2015 :
L'éthique professionnelle dans le secteur de l'immobilier
Les lois et règlements dans le secteur de l'immobilier
La compétence du professionnel de l'immobilier : la formation initiale
L'obligation de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle
L'organisation et la gestion de l'entreprise chez les professionnels de l'immobilier
La défense des intérêts dans le secteur de l'immobilier
La confraternité et transparence
La gestion des conflits d'intérêts
Le règlement des litiges dans le secteur de l'immobilier

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Toute personne travaillant dans le domaine de l'immobilier

Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

370 € par stagiaire

Adresse

Quimper - CFTMI/CEL
145 Avenue de Keradennec,
CS 76029,

29330 Quimper

https://cci-formation-bretagne.fr/finistere

Les conditions d'admission

Prérequis
Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques
Appréhender les fondamentaux juridiques. Maîtriser les obligations du professionnel en terme de mise en location d'un bien immobilier. Connaître les impacts du prélèvement à la source sur les revenus fonciers, l'IFI, les grandes lignes de la future loi ELAN et la mise en place du bail de mobilité...

▶ PRÉSENTIEL

Les sessions

Quimper

- Nous contacter

Date et mise à jour des informations : 08/01/2024

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts

CREIGNOU Julien
julien.creignou@formation.bretagne-ouest.cci.bzh
CFTMI/CEL Quimper - N° SIRET 130 022 932 00326 - N° d'activité 53290897729
145 Avenue de Keradennec,CS 76029, - 29330 Quimper
Tél. : 02 98 98 29 78 - formation.quimper@bretagne-ouest.cci.bzh - https://cci-formation-bretagne.fr/finistere

CCI FORMATION BRETAGNE